



Pour assurer le déroulement de la compétition d'une façon sécuritaire, voici les directives à respecter.

▪ **Directives pour les patineurs.**

- ✓ Le patineur doit arriver prêt (habillé, coiffé, maquillé).
- ✓ Il n'y a aucun espace prévu pour les échauffements.
- ✓ **Le patineur arrive 1 heure avant son événement.**
- ✓ Dans les 30 minutes suivant son arrivée, il se présente à l'accréditation.
- ✓ **Seulement pour la compétition Invitation des Deux-Rives, concernant l'accréditation, vous devez vous présenter à l'École du Perce Neige, Pavillon Saint-Charles (près de l'aréna) voir plan.**
 - Le patineur procède à son inscription et présente son passeport vaccinal (pour les patineurs de plus de 13 ans). La responsable de l'accréditation lui indiquera à ce moment dans quel vestiaire il doit se présenter; et
 - Il remet son CD de musique.
- ✓ Il aura accès à son vestiaire 30 minutes avant son événement.
- ✓ Donc, 30 minutes avant son événement, il se présente à la responsable des vestiaires qui lui donnera accès au vestiaire qu'on lui aura assigné.
- ✓ Sa prestation terminée, le patineur a 20 minutes pour quitter le vestiaire; et
- ✓ Il doit se rendre dans les gradins.
- ✓ L'annonceur annoncera le résultat de l'événement et invitera les patineurs à aller reprendre leur CD de musique ainsi que leur résultat.
- ✓ Il y aura une table prévue à cet effet à la sortie désignée pour les patineurs.
- ✓ Une fois que le patineur a reçu son résultat et son CD de musique, il pourra quitter l'aréna où retourner dans les gradins.

- **Directives pour les accompagnateurs et spectateurs.**

- ✓ Pour donner suite au dernier décret gouvernemental du 15 novembre 2021, nous sommes dans l'obligation d'exiger le passeport vaccinal pour tous les spectateurs de 13 ans et plus ainsi qu'une preuve d'identité (avec photo pour les 16 ans et plus) pour avoir accès à l'Aréna de Donnacona et au Centre Récréatif Joé Juneau de Pont-Rouge. De plus le port du couvre-visage sera exigé en tout temps.
- ✓ Les accompagnateurs des enfants de 10 ans et moins non-adéquatement vaccinés peuvent aider à attacher les patins dans les vestiaires, mais devront attendre à l'extérieur par la suite. Nous n'avons plus de limite de capacité et de distanciation à respecter dans les gradins et dans les vestiaires, toutefois c'est recommandé.

Il s'agit de directives de la Santé Publique et du Gouvernement du Québec.

- **Directives pour les bénévoles, officiels et entraîneurs.**

- ✓ Pour les bénévoles, officiels et entraîneurs, si vous voulez aller dans les gradins après votre travail vous devez présenter votre passeport vaccinal.
- ✓ Une fois votre travail terminé, si vous n'avez pas présenté votre passeport vaccinal vous devrez quitter.
- ✓ Pour les entraîneurs, 1 entraîneur / 1 patineur.

Merci de votre collaboration!
2021-11-21

